

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 12 novembre 2020

CDDG(2020)22
Point 4.5 de l'ordre du jour

COMITE EUROPEEN SUR LA DEMOCRATIE ET LA GOUVERNANCE (CDDG)

PLAN DE TRAVAIL DU CDDG POUR 2021

Note du Secrétariat
établie par la
Direction générale de la démocratie
Division de la gouvernance démocratique

1. Introduction

Les tâches spécifiques du CDDG pour le biennium 2020-2021 sont les suivantes

- (i) S'appuyant sur ses travaux antérieurs sur la démocratie électronique et en tenant compte des résultats de la 129e Session du Comité des Ministres à Helsinki, préparer un rapport sur l'impact de la transformation numérique, y compris l'intelligence artificielle et l'automatisation des prises de décision, sur la démocratie et la bonne gouvernance, de façon à également contribuer aux travaux du CAHAI.
- (ii) Développer des normes sur les nouvelles technologies et leur utilisation dans les différentes étapes du processus électoral (y inclus pour l'enregistrement des électeurs, la transmission et la tabulation des résultats, etc.), dans la forme d'une recommandation du Comité des Ministres ou de lignes directrices pour donner suite aux rapports du Secrétaire Général sur la situation de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit et en tenant compte des résultats de la 129e Session du Comité des ministres à Helsinki, ainsi que les travaux de la Commission de Venise dans ce domaine.
- (iii) Élaborer une recommandation du Comité des Ministres sur la responsabilité démocratique des représentants élus et des organes électifs aux niveaux local et régional en complément de la Recommandation CM/Rec(2019)3 sur le contrôle des activités des autorités locales et afin de mettre à jour le travail précédant dans ce domaine.
- (iv) Promouvoir les lignes directrices et le manuel révisé sur l'éthique publique à tous les niveaux de gouvernement.
- (v) Contribuer à la mise en œuvre de la prochaine Stratégie de gouvernance numérique dans son domaine de compétence.
- (vi) Contribuer à la mise à jour des boîtes à outils du Centre d'expertise pour la bonne gouvernance en tenant compte des pratiques les plus récentes ainsi que des principes d'efficacité et d'efficacité.
- (vii) Faire rapport sur une base régulière au Comité des Ministres sur les travaux et les résultats de la plateforme d'acteurs européenne qui accorde l'accréditation aux plateformes d'acteurs ou organismes nationaux autorisés à décerner le Label européen d'excellence en matière de gouvernance.
- (viii) Examiner les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies (UNODD), comme en témoignent les mécanismes de suivi, l'établissement de normes et l'échange d'expériences et de bonnes pratiques.

2. Décisions prises lors de la 9ème réunion plénière du CDDG

Lors de sa 9e réunion plénière (9-11 décembre 2019), le CDDG a mis en place les organes subordonnés suivants et a approuvé leur mandat tel que défini dans le document CDDG(2019)4 rev :

- un groupe de travail sur la démocratie et la technologie (GT-DT), pour effectuer les travaux préparatoires relatifs aux tâches (i) et (ii) ;
- un rapporteur sur la démocratie et la technologie (R-DT), qui serait chargé de diriger et de coordonner la mise en œuvre de la tâche (i), de participer aux réunions du GT-DT, de représenter le CDDG au CAHAI, et d'assurer la coordination avec d'autres initiatives pertinentes en cours au sein du Conseil de l'Europe ;

- un groupe de travail sur la responsabilité (GT-RE) pour effectuer les travaux préparatoires relatifs à la tâche (iii).

Les tâches restantes seront traitées par le CDDG en session plénière.

Lors de sa 9e réunion plénière, le CDDG a également approuvé un plan de travail et pris note d'un calendrier de réunions pour 2020. Il a également décidé que, lors de sa 12e réunion, à la lumière des progrès réalisés dans la mise en œuvre des tâches pertinentes et des ressources budgétaires disponibles, le CDDG déciderait du nombre de réunions du groupe de travail nécessaires en 2021.

3. Propositions pour l'organisation des travaux en 2021

La pandémie de Covid-19 a eu un impact sur la mise en œuvre du mandat du CDDG : à l'exception de deux réunions du groupe de travail en janvier 2020, toutes les réunions ont eu lieu en ligne. Le calendrier initial des réunions n'a pas pu être respecté. En outre, le CDDG a entrepris des travaux supplémentaires en rapport avec la gouvernance démocratique et la réponse au Covid-19 dans les États membres, notamment l'organisation d'une réunion thématique sur ce sujet.

3.1. Plan de travail

En conséquence, le plan de travail qui avait été convenu lors de sa 9e réunion plénière n'a pas pu être mis en œuvre.

Le CDDG parviendra à finaliser ses tâches dans le cadre de l'exercice biennal. Certaines échéances internes prévues dans le plan de travail initial doivent cependant être modifiées. A la lumière de l'état d'avancement des travaux du CDDG, le plan de travail suivant est proposé :

Réunion	Progression
13e CDDG	Achèvement de la tâche (i)
14e CDDG	Achèvements des tâches (ii) et (iii)

3.2. Méthodes de travail

La situation actuelle du Covid-19 ne permet pas au Secrétariat de planifier des réunions physiques à Strasbourg ou à Paris. A ce stade, il semble clair qu'au moins pour une partie de l'année 2021, les travaux du CDDG se poursuivront en ligne et par le biais de consultations écrites. Il est rappelé qu'un espace web partagé a été mis en place début 2020, qui est accessible à tous les membres du CDDG et de ses groupes de travail. De même, il est rappelé que la Résolution CM/Res(2011)24 du Comité des Ministres sur les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leurs mandats et leurs méthodes de travail, les organes subordonnés devraient être encouragés à s'appuyer sur les technologies de l'information et la consultation écrite dans leurs travaux.

3.3. Structures subordonnées

Les structures subordonnées mises en place lors de la 9e réunion plénière restent pertinentes, avec les mêmes mandats.

Compte tenu de l'état d'avancement des différentes tâches, il est suggéré que :

- lors de sa prochaine réunion, le GT-DT finalise les travaux préparatoires de la tâche (i) ;
- lors de sa réunion suivante, le GT-DT finalise les travaux préparatoires pour la tâche (ii), en tenant compte de la contribution de la part d'experts consultants ;
- le GT-RE tiendra deux réunions en 2021.

3.4. Projet de calendrier des réunions

2021		
COMITE/ORGANE	DATE	LIEU
GT-DT	8 février	Visioconférence (à confirmer)
GT-RE	8-9 mars	Visioconférence (à confirmer)
Bureau du CDDG	29-30 mars	Visioconférence (à confirmer)
13e CDDG	15-16 avril	Visioconférence (à confirmer)
GT-DT	1er juin	Visioconférence (à confirmer)
GT-RE	13-14 septembre	Strasbourg/Visioconférence
Bureau du CDDG	14-15 octobre	Paris/Visioconférence
14e CDDG	29-30 novembre	Strasbourg/Visioconférence

4. Action requise

Le CDDG est invité à approuver ce plan de travail.